



COMMUNE DE GODEWAERSVELDE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 4 JUILLET 2024

Le quatre juillet deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de GODEWAERSVELDE s'est réuni en session ordinaire en Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Antoine VERMEULEN, Maire.

Membres en exercice : 19 présents : 11 votants : 16

Présents Antoine VERMEULEN, Serge SOODTS, Marie-Noëlle DEHEEGER, Gérard MARIS, Yves WALLE, Brigitte GELOEN, Luc BENAULT, Nicolas CARTON, Sabrina TROLONG, Nathalie SABORIT-GUASCH, Jean-François FOURNIER

Absents Nathalie CAREMELLE, pouvoir à Gérard MARIS
Catherine OLIVIER, pouvoir à Brigitte GELOEN
Lucie GHYS, pouvoir à Antoine VERMEULEN
Monsieur Martial WAEGHEMAEKER, pouvoir à Marie-Noëlle DEHEEGER
Hervé WALRAEVE, pouvoir à Jean-François FOURNIER
Aurélien ROYAL, absent excusé
Mikaëlla KINDT, absente excusée
Sophie HOUSSIN, absente excusée

Madame Marie-Noëlle DEHEEGER est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance de Conseil municipal du 17 avril 2024 est approuvé.

Il est porté à la connaissance de l'assemblée les décisions prises par le Maire, conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales :

- **Exercice du droit de préemption urbain (DPU)**

Auparavant exercé par la commune, le droit de préemption urbain est à présent exercé par le Président de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, sur avis du Maire.

N°	Date avis mairie	Bâti	Vendeur	Adresse	Section	Décision
08	02/04/204	Oui	BRUNEL Alexis DESMEDT Christelle	310 rue du Mont des Cats	AC 145	Renonciation
09	22/05/2024	Oui	FLAUW Vincent	236 rue du Mont des Cats	AC 78 AC 79	Renonciation
10	11/06/2024	Oui	PIAZZA Anthony BROGNIART Séverine	2218 route de Callicanes	ZA 471 ZA 475	Renonciation

- **Marchés publics**

N°	Date	Objet
DEC2024.09	19/04/2024	SAS VAN-EECKE – Marché de travaux – Création d'un cheminement piétonnier entre la Salle de Fêtes et la rue Henri Baillieu.
DEC2024.11	24/05/2024	ERMHES – Portant sur la signature d'un contrat de prestation de services, contrôle et entretien de l'élévateur PMR de la Mairie.

- **Concessions funéraires**

N°	Date	Durée	Type	Concession	Titulaire
DEC2024.10	03/05/2024	15 ans	Cavurne	Familiale	CLEENEWERCK née HEYTE Renée

Le Conseil Municipal prend Acte de ces décisions.

DE2024/19. APPROBATION DES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUEVELABLES (ZAE nR) A L'ISSUE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE.

Vu la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergie renouvelables, et notamment son article n° 15 ;

Vu le Code de l'Energie et notamment ses articles L.141-5-1, L.141-5-3, L.151-3, L.211-2, L.100-4, L.100-1 et L.141-1 ;

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment son article L.143-16 ;

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.181-28-10, L.211-1, L.511-1 et L.110-4 ;

Vu la délibération DE2024/13 du 17 avril 2024 relative au lancement de la consultation publique sur les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR) ;

Considérant que les zones d'accélération contribuent à la solidarité entre les territoires et à la sécurisation de l'approvisionnement énergétique ;

Considérant que ces zones sont définies dans l'objectif de prévenir et de maîtriser les dangers ou les inconvénients qui résulteraient de l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables ;

Considérant que les communes identifient des zones d'accélération par délibération du Conseil Municipal après concertation publique selon les modalités qu'elles déterminent librement, qu'elles transmettent au référent préfectoral, et à l'EPCI dont elles sont membres.

Les retours de la concertation publique :

Un dossier d'information sur les ZAE nR envisagées par la Commune de Godewaersvelde a été consultable du 13 mai 2024 au 27 mai 2024 et complété au fur et à mesure des études et échanges avec le public.

Un registre de concertation disponible en Mairie a permis au public de formuler ses observations.

Bilan de concertation :

- Nombre de personnes ayant consigné des observations sur le registre : 0
- Nombre de contribution reçues par courrier : 0
- Nombre de contribution reçues par mail : 0

La synthèse des contributions : néant.

Les zones d'accélération soumises à approbation du Conseil Municipal :

Les zones d'accélération soumises à approbation du Conseil Municipal sont présentées en annexe.

Elles correspondent aux cartographies des zones d'accélération prévues pour les énergies suivantes :

- Solaire photovoltaïque sur bâtiments
- Solaire photovoltaïque au sol sur friches
- Solaire photovoltaïque en ombrières de parking
- Solaire photovoltaïque sur terres agricoles
- Solaire thermique
- Géothermie
- Biomasse bois
- Méthanisation
- Eolien terrestre
- Hydroélectricité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, décide :**

- **d'approuver** le bilan de la concertation.
- **d'arrêté** les propositions finales telles qu'annexées à la présente délibération.
- **de préciser** que la présente délibération sera transmise, à Cœur de Flandre Agglo, en plus de sa transmission au référent préfectoral dans le Département.
- **d'approuver** les propositions de cartographies des zones d'accélération du territoire communale qui sera transmise au référent préfectoral dans le Département. Elle intégrera la cartographie départementale qui sera soumise à l'avis du Comité Régional de l'Energie des Hauts-de-France.
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la présente décision.

Adopté à l'unanimité.

Arrivée de Monsieur Aurélien ROYAL à 18h57.

Informations diverses.

➤ **Monsieur Serge SOODTS**

Musée de la Vie Frontalière

Suite à la notification de subvention DSIL 2024, un élévateur PMR sera installé au Musée de la Vie Frontalière.

Local Foot

La mise en place d'une baie vitrée au local foot se termine.

Parvis de la Mairie

Les travaux du parvis de la Mairie sont en cours. L'installation de barrières blanches de sécurité sera effectuée ultérieurement.

Travaux de voirie

Le 26 juillet 2024 : réfection de la Vleter Bond.

Le 29 juillet 2024 : réfection du chemin du Gaeynest.

Les travaux chemin du Meulewalle se terminent. La signalisation sera mise en place par la commune. Plots lumineux, matérialisation d'un nouveau passage piéton et pose de potelets.

Cheminement piétonnier rue de Steenvoorde

Les travaux du cheminement piétonnier rue de Steenvoorde se terminent. La pose des potelets en bois ainsi que des rambardes de sécurités aura lieu prochainement.

Route de Callicanes

Des chicanes zone 30 km/h ainsi que des panneaux rappel 50 km/h seront posés prochainement.

Rue du Mont des Cats

Un marquage au sol limitation 30 km/h sera matérialisé.

➤ **Monsieur le Maire**

Bilan prévisionnel des travaux de la Mairie

Le reste à payer est d'environ 125 000 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 19h09.

LISTE DES DELIBERATIONS VOTEES EN SÉANCE.

Approbation des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR) à l'issue de la concertation publique	DE2024/19
---	-----------

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE SÉANCE.

La Secrétaire
Marie-Noëlle DEHEEGER

Le Maire
Antoine VERMEULEN